



# **GUIDE D'INSCRIPTION STAGE LYCEENS/ETUDIANTS**

Le stage est proposé du **lundi 26 au jeudi 29 décembre 2016** au Collet d'Allevard, soit 4 jours et 3 nuits. Il est ouvert à tous les lycéens et étudiants souhaitant pratiquer le ski ou le surf (débutants s'abstenir). Il n'y aura pas de cours encadré. Compte tenu de la durée du stage, il est souhaitable que les stagiaires disposent de leurs équipements dès leur arrivée.

## Que contient le dossier d'inscription?

Votre enfant doit **IMPERATIVEMENT** être adhérent au Schuss Valentinois et avoir **OBLIGATOIREMENT** contracté une adhésion carte neige FFS pour la saison 2016-2017. Votre enfant et vous-même avez pris connaissance du règlement intérieur ci-contre et du projet pédagogique téléchargeable sur le site <u>www.schuss-valentinois.com</u>

Le dossier d'inscription pour être validé doit impérativement comprendre :

- Le formulaire d'inscription avec la photo de l'enfant collée à l'endroit prévu à cet effet. Ce formulaire doit obligatoirement être signé par le responsable légal ou le stagiaire s'il est majeur.
- La fiche sanitaire dûment complétée et signée.
- Si vous souhaitez une attestation de stage merci de nous le précisez et de nous fournir une enveloppe timbrée avec votre adresse inscrite au recto.
- Le règlement de 310 € par enfant. [chèques espèces chèques vacances].

Ce montant inclut le séjour en pension complète au départ de Valence, le transport et les forfaits. Il n'inclut pas l'adhésion au club avec la carte neige. Le Schuss encaisse le règlement le 1er jour du stage.

### Quand dois-je déposer le dossier d'inscription?

Ce dossier d'inscription doit être remis uniquement le mercredi 16 novembre de 17h30 à 20h00 et le samedi 26 novembre de 9 à 12h.

## Modalités d'annulation:

Toute annulation doit être adressée par mail à l'attention de Maryse PERCHET-BOBIN maryse.perchet-bobin@orange.fr . Les frais d'adhésion et de carte neige ne seront jamais remboursés, de même qu'aucun remboursement ne sera effectué en cas de non présentation le jour du départ ou de séjour écourté et ce quel qu'en soit le motif. En cas d'annulation, pour raison médicale, avant le mercredi 14 décembre, l'intégralité du montant du stage sera restituée. En cas d'annulation postérieure à cette date, la somme de 60 euros sera retenue.

#### Organisation du stage:

Le départ est prévu le lundi 26 décembre 2016 à 7H00 du parking du Géant Casino de Valence sud en face de la cafétéria. Le retour au même endroit le jeudi 29 décembre 2016 à 20H00.

Prévoir un drap de dessus, un duvet ou une couette.